Ceux du Pharo

Bulletin de l'A.A.A.P.

(Rédaction : F.J. Louis, J.-M. Milleliri. Internet : D. Charmot-Bensimon) Octobre 2017, numéro 51

Ceux du Pharo, Association des Anciens et Amis du Pharo (A.A.A.P.), association loi 1901
Président : Francis J. LOUIS ; Secrétaire : Jean-Marie MILLELIRI ; Trésorier : Bruno PRADINES

Un matin, sur la route, je sentis les approches d'une forte fièvre. Sensation étrange, inexprimable, presque un peu voluptueuse, que celle de cette petite mort qui arrive dans l'anéantissement de la pensée et du vouloir.

(Ernest Psichari – Terres de soleil et de sommeil, 1908)

La Mission Foureau-Lamy (1898-1900) dans le Sahara.
(Une journée d'hommages au commandant Lamy est organisée à Mougins en décembre 2017)

LE MOT DU BUREAU.

Pour l'association, le mois d'octobre se vit sur le mode hyperactif. Les conférences, les séances de dédicace, les *Actualités du Pharo*, l'assemblée générale ont largement de quoi occuper le Bureau. Mais le corollaire en est la multiplication des rencontres importantes et la mise sur pied de projets pour les mois à venir et ça, c'est irremplaçable.

Vous avez réagi très favorablement au bulletin n°50. C'est pour nous un encouragement très fort et nous espérons continuer à vous intéresser. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos impressions, nous en tiendrons le plus grand compte.

Nous sommes aujourd'hui 275.

Le Bureau

IL FAUT SAUVER LE MUSÉE JAMOT !!

La Présidente de l'association Dr Eugène Jamot avec la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

Vous n'ignorez certainement pas que l'association Dr Eugène Jamot – et donc le musée Jamot – à Saint-Sulpice-les-Champs est en sommeil pour raisons financières.
Le Professeur Gentilini (#066) nous fait une proposition très intéressante :
LES MEMBRES DE « CEUX DU PHARO » NE POURRAIENT-ILS PAS S'ENGAGER A VERSER 10 EUROS PAR MOIS, C'EST UNE DÉPENSE TRÊS SUPPORTABLE, PENDANT CINQ ANS ?
Ce petit geste financier, tout à l'honneur de notre association, suffirait à sauver le musée et ses collections jusqu'en 2022-23, ce qui n'est déjà pas si mal.
Nous n'avons pas voulu décider à votre place mais nous vous enverrons par mail un message pour répondre à un sondage très rapide : *accepteriez-vous de donner 10 euros par mois pendant 5 ans pour sauver le musée Jamot ? OUI NON.*
Si le OUI l'emporte, nous mettrons en place en fin d'année un compte bancaire dédié où vous pourrez effectuer ce virement en toute sécurité et discrétion. Nous nous chargerons d'adresser régulièrement les sommes récoltées à l'association Dr Eugène Jamot.

NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

Septembre 2017

Mme Rahel GETU, Addis Abeba, Ethiopie (#263)
Dr Pedro NDONGO ASUMU, Bata, Guinée Equatoriale (#264)
M. Eustaquio NGUEMA NDONG AKENG, Bata, Guinée Equatoriale (#265)
Dr Vincent JAMONNEAU, Bouaké, Côte d'Ivoire (#266)
Dr Geoffrey GIMMONEAU, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso (#267)

Octobre 2017

Mme Christel GIBILARO, 06340 La Trinité (#268)
Pr Jean-Paul BOUTIN, 13190 Allauch (#269)
Mme Nathalie LAM, 95210 Enghien-les-Bains (#270)
Pr Michel BLANCHOT, 13260 Cassis (#271)
M. Gilles CHAPRON, 75006 Paris (#272)
Pr Éric PICHARD, 75013 Paris (#273)
Dr Pierre-Yves NORVAL, 75018 Paris (#274)
Mme Marie-Aline FLATRES, 04130 Volx (#275)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE.

Le Bureau faisant son rapport.

Il y avait du monde dans les travées de l'Amphithéâtre HA3 de l'Hôpital de La Timone en cette fin d'après-midi du jeudi 5 octobre 2017 pour l'assemblée générale ordinaire de Ceux du Pharo. Avec les 3 membres du bureau, 22 autres membres étaient présents pour cette rencontre statutaire.
Cette assemblée, traitant des activités de l'année 2016, donnera lieu à un compte rendu statutaire mais il était important que le bulletin mensuel de l'association puisse en rendre compte. Aux 22 membres présents physiquement se sont ajoutés pour les débats et décisions, 73 procurations ce qui a donné à cet assemblée un volume de 98 membres présents ou représentés - quorum largement atteint des 122 membres à jour de leurs cotisations 2016 (84 membres) auxquels s'ajoutaient 38 nouveaux membres en 2017.

Parmi les points importants débattus durant cette assemblée générale qui a duré un peu plus d'une heure (Ceux du Pharo était contraint par la nécessité de rendre l'amphithéâtre avant 20 h), ont été présentés les grandes réalisations de l'année 2016 : la suite continue des bulletins mensuels, la grande réunion Tropiques en Marche, la préparation du site internet (lancé en 2017), la publication de Sillages et feux de brousse 4... et surtout l'augmentation régulière du nombre des adhésions puisque à la veille de cette assemblée générale, Ceux du Pharo comptait 268 adhésions depuis sa création en 2013.

Les projets pour 2018 et les actions menées en 2017 ont également été présentées aux participants. Parmi ces actions le travail pour ouvrir un conservatoire de la médecine tropicale (voir plus bas) a été présenté. De nouvelles publications sont également en cours ainsi que des projets de poses de plaques mémorielles dont la plus importante à l'entrée de l'Ecole du Pharo : les contacts avec la Ville de Marseille ont été pris.

L'assemblée générale a été l'occasion d'échanges fructueux avec les membres présents. Le bureau a été reconduit et une nouvelle secrétaire générale adjointe élue en la personne de Mme Dominique Charmot-Bensimon.
Le compte rendu de l'Assemblée générale sera adressé prochainement à tous les membres.

LES XXIII[èmes] ACTUALITÉS DU PHARO.

Marseille, 4-6 octobre

L'édition 2017 des Actualités du Pharo a été une nouvelle fois une réussite et les près de 170 participants venus de 20 pays différents (dont 14 d'Afrique francophone) ont pu durant deux journées et demi échanger fructueusement sur des sujets de santé internationale, de développement et de médecine tropicale.
Le thème central de cette 23[ème] édition [mais la 6[ème] organisée par le GISPE - groupe d'intervention en santé publique et épidémiologie - présidée par le Pr Pierre Saliou (#126)] était le financement de la santé dans les pays à ressources limitées. Des conférenciers représentant l'IRD, le Fonds Mondial, UNITAID, l'Agence française de développement, le Ministère français des Affaires étrangères et des acteurs associatifs, ont pu partager leurs expériences et leurs visions sur l'accès à la santé dans des environnements financiers contraints.

Un thème plus épidémio-clinico-médical accompagnait ces journées puisque en traitant des arboviroses, les participants ont pu se voir présenter des panoramas larges sur Zika, Chikungunya et autres dengues.

La symposium du Collège des Universitaires en maladies infectieuses et tropicales (CMIT), toujours très attendu, a été l'occasion de lectures commentées d'articles récents les rickettsioses, les maladies du péril fécal, les maladies tropicales non infectieuses ou sur le paludisme.

Les sessions se sont succédées permettant des discussions et des échanges avec un public de participants soucieux de partages. Le Pr. Marc Gentilini (#066), fidèle a ces rencontres, a animé la session principale sur le financement de la santé, posant la question sur les grands fonds multilatéraux pour savoir si leurs actions avaient pu remplacer la coopération de terrain telle qu'elle avait été développée par le passé.

Les classiques remises de prix ont permis de couronner des lauréats pour leurs travaux de terrain ou leurs prix de thèse. Parmi ceux-ci, on retiendra les travaux du Dr. Angèle Ayina sur l'efficacité du traitement préventif intermittent chez la femme enceinte à Douala au Cameroun. Le prix de thèse des universités francophones lui a été remis par le Pr. Pierre Saliou.

Sur les stands et dans les coursives, lors des pauses, les participants ont pu prolonger les discussions entamées dans l'amphithéâtre et visiter la session de posters. Organisées pour être essentiellement un espace permettant des rencontres scientifiques, les Actualités du Pharo ont pleinement rempli leur mission lors de cette édition 2017, jugée excellente par les congressistes.

Toujours présente désormais sur ce rendez-vous annuel des Actualités, notre association Ceux du Pharo a tenu un stand particulièrement mis en couleurs cette année avec un magnifique kakémono. Cette présence a été l'occasion de nombreuses rencontres valorisées par les ouvrages proposées aux participants de ces journées, qui ont été une belle réussite.

A l'an prochain pour les 24èmes Actualités du Pharo !!

L'ESPRIT DE L'ECOLE DU PHARO, PERDURE A L'INSTITUT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE - MEDITERRANEE INFECTION

Le Pr Philippe Parola (#236), Chef du Service d'Hospitalisation Post-Urgence et des Maladies Infectieuses Aigües de l'IHU partage avec ceux du Pharo la présentation de l'IHU

L'Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) Méditerranée Infection a ouvert cette année et fait renaitre une partie du Pharo à Marseille. Les IHU sont nés d'une réflexion nationale sur la nécessité de faire émerger des campus d'excellence de niveau mondial, avec des missions conjointes de recherche, de soins, de formation et de valorisation sur six thématiques majeures de santé publique. Le projet d'IHU dédié aux maladies infectieuses à Marseille porté par le Professeur Didier Raoult (CDP #114), s'est matérialisé en début d'année. Il est très clairement tourné vers le sud. Il s'agit d'une infrastructure unique en Europe pour la prise en charge des maladies infectieuses, regroupant dans un même bâtiment de 27 000 m^2 , le soin, la formation, la recherche et la veille épidémiologique. La plateforme intègre 75 lits d'hospitalisation conventionnelle dont une unité de 25 lits de niveau NSB3 (sécurité biologique de niveau 3) pour recevoir des malades très contagieux (ex. EBOLA), un hôpital de jour, une centre de vaccination internationale, mais aussi le laboratoire de diagnostic le plus vaste et le mieux équipé en France (30 millions d'euros investis par les collectivités et l'Europe), un laboratoire NSB3 de 1200 m^2, 3 unités de recherche et 4 Centres nationaux de Référence. Chaque année, l'IHU accueille plus de 150 étudiants du Sud, particulièrement en provenance de l'espace francophone. Il s'agit du plus grand pôle français en maladie tropicale et parasitologie fédérant des fondateurs publics et privés (IRD, Service de Santé des Armées, Fondation Mérieux, CHU et Universités). La participation du SSA se concrétise avec l'arrivée d'internes et de praticiens confirmés au sein des équipes civiles, cliniciens et microbiologistes des HIA, mais aussi par le retour des équipes de recherche qui ont fait la renommée du Pharo avec la parasitologie et la virologie. L'IHU Méditerranée Infection s'inscrit dans la continuité historique de la prise en charge des maladies infectieuses et contagieuses à Marseille et en Méditerranée.

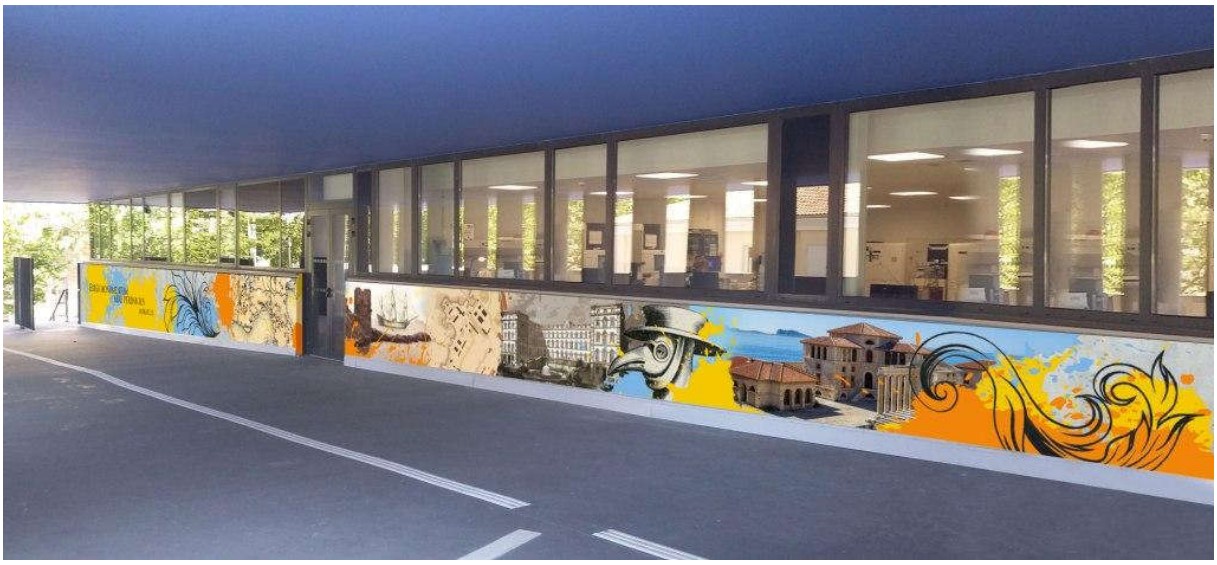

Certains murs du bâtiment ont été décorés par des artistes reprenant cette histoire. Sur le mur d'entrée figurent, une carte des 3 premiers lazarets de Méditerranée occidentale, la tour des Catalans, une représentation du Grand St Antoine qui fit entrer la peste à Marseille, le lazaret d'Arenc, l'Hôtel-Dieu, un médecin pendant la peste, l'hôpital Caroline sur l'île du Frioul. Sur le mur et terrasse le Chevalier Roze, l'intendance sanitaire du port de Marseille, le bacille de la peste, la colonne commémorative de la peste, différent vecteurs de maladies infectieuses, Poséidon, le trésor des marseillais à Delphes symbole de la puissance de Massalia en Méditerranée, le lion de Cnide, les marches de l'école de médecine de Cos, le palais du Pharo et … l'insigne de l'IMTSSA (le phare de la science médico-tropicale rayonnant sur le monde) !!!!

Les fresques murales de l'IHU sont l'œuvre d'un artiste peintre, Philippe Lacoste (NOYPS)
http://www.noyps.com/

VERS UN CONSERVATOIRE DE LA MÉDECINE TROPICALE.

L'article 2 des statuts de l'association précise que l'association a pour buts :
i) La conservation de la mémoire de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées, « Le Pharo » (1905-2013) ;
ii) La promotion de la mémoire des Anciens du Pharo, célèbres ou non ;
iii) L'aide à la publication d'ouvrages, en lien avec l'histoire et la vie du Pharo et de ceux qui y sont passés (par exemple, ouvrages sur le Pharo, sur la pathologie tropicale, sur un vécu outre-mer ou écrits par des Anciens du Pharo) ;
iv) Le renforcement des échanges scientifiques et techniques ;
v) Le parrainage de manifestations scientifiques en pathologie tropicale ;
vi) La conservation des archives et documents historiques.
C'est donc tout naturellement que nous avons étudié comment atteindre au mieux le sixième but, la conservation des archives.

Dans un premier temps, nous avons cédé plusieurs centaines de documents à l'association Dr Eugène Jamot (qui avait par le passé pu recevoir le fonds des archives privées du Dr Jamot, sauvegardée par le GISPE à partir de 1999), mais l'association du Dr Jamot s'est mise en sommeil et il n'est pas certain que ses activités reprennent bientôt.
Par ailleurs, des entretiens avec des collègues de plusieurs pays (Belgique, Portugal, Guinée Équatoriale) nous ont révélé que cette question de la conservation des archives dépasse largement le seul cadre du Pharo. Ainsi est née l'idée de la création d'un conservatoire international de la médecine tropicale, qui comprendrait :
i) Une unité de stockage des archives, dont les plus intéressantes, les plus anciennes ou les plus fragiles seraient numérisées, à destination des chercheurs et des historiens ;
ii) Un espace muséal avec les documents et les objets de valeur historique. Des expositions thématiques pourraient y être organisées ;

iii) Une unité « enseignement » où seraient organisées des formations de haut niveau, diplômantes ou non, pour des stagiaires français ou étrangers. Cet espace pourrait également accueillir conférences et congrès.

Le 25 septembre, nous avons pu exposer notre projet au Commissariat Général à l'Investissement (CGI) à Paris. Il en ressort que notre volonté de centraliser les archives de médecine tropicale (notamment la « littérature grise ») françaises et étrangères, civiles et militaires, a paru intéressante à Monsieur Dantonel, directeur du programme santé biotechnologies. Il insiste sur la nécessité de la numérisation.
Le choix de la ville, Aubusson ou Marseille, où pourrait être installé le conservatoire est resté en suspens, les deux villes ayant des arguments « pour » et « contre », mais Monsieur Dantonel ne nous a pas caché sa préférence pour Marseille.

Le 5 octobre en marge des Actualités du Pharo, une réunion avec les Prs Gentilini (# 066), Saliou (#126), Buisson (#206), Delmont (#022) et les Drs Reymondon (#010) et Louis (#001) a permis de faire un premier bilan des activités menées et de s'accorder sur les implantations possibles du conservatoire (Aubusson, Marseille ou Aix-en-Provence). Francis Louis poursuivra ses démarches, en concertation étroite avec ses collègues et amis.

DÉDICACE À VENCE (06140)

Le samedi 30 septembre à l'Espace Culturel Leclerc de Vence, Paul Martino (#253) a dédicacé son livre « Parcours africain. En pays Sara, Tchad (1958-1961) ». Dans une ambiance bon enfant, il s'est même vu offrir un bouquet de fleurs !

LA JOURNÉE VILLENEUVE'AFRICA

Le dimanche 1er octobre, la municipalité de Villeneuve-Loubet, en partenariat avec le Consulat du Burkina Faso, a organisé la première journée culturelle et festive de l'Afrique subsaharienne et francophone. Pour cette première édition ont été prévus des concerts et spectacles, 45 stands, des restaurants africains, un défilé de mode, des expositions et des conférences. Le public est venu nombreux et l'expérience sera certainement renouvelée.

« Ceux du Pharo » y était présente avec un stand (le n°33, normal pour des médecins !) où Paul Martino, Loïc Camani et Francis Louis ont accueilli le public et dédicacé les livres parrainés par l'association. Dans l'après-midi, quelques amis de l'ASNOM sont venus les rejoindre et ont pu écouter les deux conférences données par Francis Louis (La médecine au temps des colonies) et Paul Martino (Parcours africain d'un jeune médecin).

Sous un ciel menaçant qui n'a pas découragé les visiteurs, il y a eu également les interviews sur une web radio (*Africaraïbe 06*), exercice toujours un peu stressant pour des gens peu habitués à prendre ainsi la parole et, surtout, les nombreux entretiens avec des visiteurs intéressés par la carrière que nous avons pu avoir en Afrique francophone.

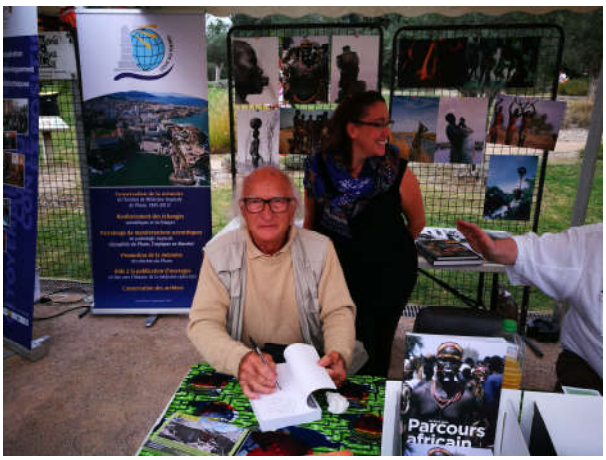

Sur ces photos, la jeune femme qui a acheté nos livres et nous a interviewés est Christel, une de nos dernières adhérentes. Elle se propose de faire une émission spéciale sur sa radio où elle lirait des passages du tome 4 de « Sillages et feux de brousse ». Grand merci Christel.

VOUS NOUS ÉCRIVEZ

Alain Buguet (# 048) nous fait part du décès de son maître Jouvet.

Michel Jouvet, mon Maître, nous a quittés pour son dernier sommeil dans sa 92e année, dans la nuit du 2 au 3 octobre. Il était né en 1935. Ancien interne en neurochirurgie, après un séjour en Californie chez le grand Magoun, il avait proposé en 1959 une définition électroencéphalographique de la mort cérébrale.

C'est aussi cette année-là qu'il découvrit un état de vigilance particulier, le troisième « continent » à côté de ceux de l'éveil et du sommeil « orthodoxe ». Le « sommeil paradoxal », support du rêve. Michel Jouvet a eu des élèves dans le monde entier, y compris en Afrique tropicale. Il y a étudié les rêves et les mouvements des yeux des Bassaris du Sénégal, et présidé les thèses de médecine à Niamey au Niger. Le grade d'Officier de l'Ordre national du Niger devait compléter ses prestigieuses récompenses françaises. Monsieur, vos élèves tropicalistes vous remercient. Respect !

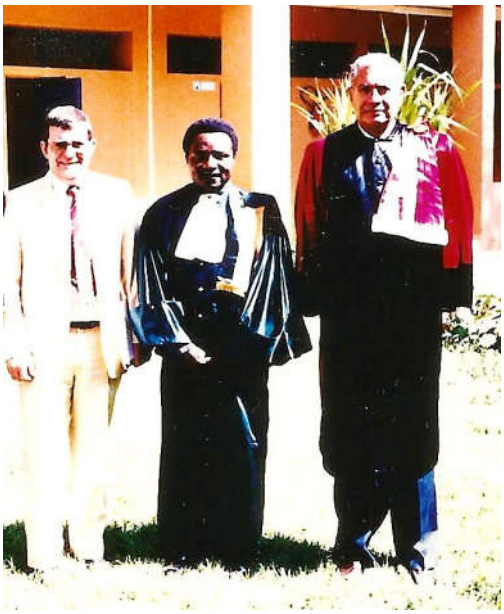

A Niamey en 1988 : Alain Buguet (#048), Richard Pétieux (Cameroun) et Michel Jouvet.

Madame Bordet-Kerharo nous a dressé une biographie de son père Joseph Kerharo (1909-1986), pharmacien inventeur de l'ethnopharmacognosie.

Joseph Kerharo est né à Morlaix (29600) le 11 mai 1909.
Pharmacien militaire, diplômé en 1933 de l'Ecole de Santé des Armées de Lyon, il débute comme pharmacien chimiste affecté aux troupes coloniales.
Sa première affectation a été la Guyane comme pharmacien chef du laboratoire de chimie et biologie rattaché au bagne.Il fut également expert toxicologue près les tribunaux, chef du service de la météorologie et du laboratoire des fraudes et a également enseigné la physique et la chimie au lycée Félix Eboué de Cayenne.
De retour en métropole en 1937, Il est affecté au Niger en 1938 comme chef des laboratoires de chimie, bactériologie et sérologie du Niger.

Du fait des restrictions en matières premières dues à la guerre, il s'intéresse aux végétaux utiles de remplacement comme le karité (excipient pour pommades), le borgou (*Echinochloastagnina*, plante à la teneur saccharimétrique comparable à celle de la canne à sucre), l'huile de palme (comme carburant) etc. et envoie des rapports aux autorités du Niger et à Dakar. Son travail de chimiste et de biologiste nécessitant des enquêtes préalables à travers tout le territoire, il parcourt le Niger en tous sens, de Zinder à Agadez, jusqu'au Tchad et, au long des pistes, fait connaissance avec la brousse africaine. Il eut l'occasion de rencontrer d'authentiques guérisseurs et d'apprécier l'étendue de leurs connaissances sur la flore et les plantes médicinales. Il disait lui-même que c'est à cette époque que nait sa vocation et sa résolution d'étudier les pharmacopées traditionnelles africaines.
A la suite de ces travaux, il est affecté en 1941au laboratoire de Maison Carrée à Alger pour y poursuivre ses études sur les carburants de remplacement.
En 1942, Joseph Kerharo est rappelé par les services de santé de Marseille puis il est détaché au service de chimiothérapie de l'Institut Pasteur de Paris où il va vivre une expérience exaltante : avec le docteur Nitti, chef du service, il cultive clandestinement en chambre-étuve une souche de *Penicillium notatum*, productrice de pénicilline. En collaboration avec Rhône-Poulenc, qui en effectuait l'extraction, ils vont ainsi sauver quelques malades à l'hôpital Pasteur.
A la Libération, les Etats-Unis et l'Angleterre suffisaient à peine aux besoins en pénicilline de leurs armées et la France ne possédait aucune industrie de fabrication.

Le médecin commandant Broch et le pharmacien capitaine Kerharo proposent la création et la mise en œuvre de la première usine française de fabrication de pénicilline. On met un local à leur disposition, situé à Paris rue Cabanel, dans le 15^{e} arrondissement. Il s'agit d'un ancien garage de la Wehrmacht ; il faut le transformer en usine, créer des ateliers de fabrication et des laboratoires. La France de la Libération manque de tout, les problèmes matériels ne sont pas simples, il va falloir beaucoup d'énergie et d'imagination pour transformer ce garage en une usine de fabrication. C'est ainsi que Kerharo devint co-créateur et directeur scientifique du premier « Centre français de fabrication de pénicilline ».

Cependant, alors même que le centre n'était pas encore prêt à fonctionner, il fallait se procurer de la Pénicilline d'urgence et, pour ce faire, les deux hommes se lancèrent dans une aventure plutôt surprenante : il est connu que la pénicilline se retrouve dans l'urine des malades traités par ce médicament ; ils décidèrent donc de collecter dans les hôpitaux de la région parisienne les urines des soldats américains traités par pénicilline et d'en extraire le précieux médicament. Ils mirent en place toute une logistique assez incroyable et, avec ingéniosité, ténacité, et persévérance, surmontèrent

toutes les difficultés. Progressivement, l'opération fut étendue à 12 établissements. Il fallait 25 litres d'urine pour produire 100 000 unités de pénicilline. La méthode finit par fonctionner et permit d'atteindre la production de 10 millions d'unités par semaine soit le traitement hebdomadaire de 100 malades.

Joseph Kerharo (3ème à partir de la gauche) lors de la visite du général Leclerc

Le Centre militaire de la fabrication de la Pénicilline est finalement achevé et inauguré en 1945. Il sera visité par de nombreuses personnalités dont le général Leclerc et Sir Alexander Fleming lui-même.

En 1945 également, le Directeur de l'office de la recherche scientifique d'Outre-mer (ORSTOM) crée, avec l'agrément du ministère des colonies, du Directeur du service de santé et du gouverneur général de l'A.O.F, la « Mission d'étude de la pharmacopée indigène en AOF » et en confie la responsabilité à Joseph Kerharo.

En octobre 1945, il part pour la Côte d'Ivoire et embarque la voiture, un pick-up Ford, et du matériel de prospection à bord du bateau. De décembre 1945 à 1948, Joseph Kerharo parcourt, avec son collaborateur A. Bouquet, la Côte d'Ivoire et la Haute Volta avec des incursions dans les pays voisins, Guinée, Soudan, Ghana, tandis qu'un important tonnage de matériel végétal était expédié aux différents laboratoires de recherche métropolitains.
« C'était la vie de brousse, libre comme l'air, avec des tournées de deux ou trois mois, effectuées à bord d'un « pick-up » inconfortable, suivant des itinéraires établis par ethnies. Il s'agissait d'abord d'établir un inventaire des plantes médicinales et toxiques des pays traversés. Nous nous installions dans un village avec mon adjoint, un chauffeur-cuisinier et un boy. La palabre commençait avec les guérisseurs, puis la reconnaissance sur place du végétal vivant. Un prélèvement était immédiatement effectué pour l'herbier. Je notais sur mes carnets de route les différents noms usités, selon les dialectes pour désigner chaque herbe ou chaque plante que le guérisseur avait indiquées. Une fois revenus au village, celui-ci effectuait devant mes yeux la préparation de ses remèdes et leur application Tout cela donnait lieu à la rédaction de notes très détaillées. L'aventure de la brousse allait beaucoup plus loin que les pistes. Quand celles-ci s'arrêtaient, nous abandonnions notre véhicule au chauffeur, qui devait nous rejoindre par un autre chemin. Puis nous nous formions en caravane, avec porteurs de vivres, porteurs pour la cantine laboratoire, pour la cantine médicament, etc. La progression s'effectuait à pied... »

En 1950, Joseph Kerharo est nommé à Madagascar où il connaît une période plus sédentaire. Il s'occupe de l'approvisionnement général de l'île en médicaments et est également titulaire de la chaire de pharmacie à l'Ecole de médecine et pharmacie de Tananarive.

Kerharo au Sénégal dans les années soixante.

En 1956, Joseph Kerharo est affecté au Sénégal, à l'hôpital Le Dantec de Dakar puis à la Pharmacie d'approvisionnement des troupes et au laboratoire d'expertise de l'intendance, qui rayonnait alors sur l'ensemble des pays de l'ex A.O.F et le Togo. Il est aussi chargé de cours à l'Ecole de médecine et pharmacie de Dakar.
En 1959, libéré de ses obligations militaires, il entre à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar, en qualité de maître de conférences agrégé, puis de professeur associé de Botanique, Biologie Végétale, Cryptogamie et pharmacognosie. Il enseignera dans cette université jusqu'en 1978.
Cependant, il ne mène toujours pas une vie sédentaire car, durant toutes ces années, pendant les périodes de congé il poursuit inlassablement son travail de prospection en brousse : « *Je ne me souviens pas d'avoir consacré un seul moment de liberté à autre chose qu'à ces expéditions en Land-Rover, qui ont été le sel de ma vie* ».
Sa vie durant il s'est attaché à recenser méthodiquement, sur le terrain, les éléments de la pharmacopée africaine et à fixer dans l'écriture les connaissances des guérisseurs transmises oralement de génération en génération. Pour obtenir les secrets de leur médecine traditionnelle, dans laquelle souvent les connaissances empiriques et les croyances superstitieuses s'emmêlent, il installait son campement sur place, vivait parmi eux et établissait patiemment un climat d'estime et de confiance.

De ses recherches et enquêtes approfondies auprès des féticheurs et des guérisseurs, mais aussi des sorciers, marabouts, exorcistes et autres magiciens, devaient résulter de nombreuses publications et un traité de matière médicale africaine comprenant plus de mille pages. Dans cette somme, reconnue par ses pairs, Joseph Kerharo pose les jalons d'une science nouvelle, l'ethnopharmacognosie, soit l'étude des usages et pratiques thérapeutiques des plantes médicinales dans un milieu social donné. Cet ouvrage est dédicacé par le Président Léopold Sédar Senghor et couronné par l'Académie française des sciences.
Joseph Kerharoa appartenu à de nombreuses sociétés savantes et organismes internationaux dont l'UNESCO, la Commission des plantes médicinales d'Outremer, le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du progrès technique.
A sa retraite, en 1978, il poursuivra une carrière d'expert international et continuera à témoigner et à transmettre ses connaissances.

Il décède à Neuilly-sur-Seine le 11 janvier 1986.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Kerharo

NOUVELLES PARUTIONS

HISTOIRE DE LA MÉDECINE À L'ÎLE DE BOURBON-LA RÉUNION.

Pierre Aubry (#052) nous informe de la parution du tome 2 de « Histoire de la médecine à l'Île Bourbon-La Réunion ».

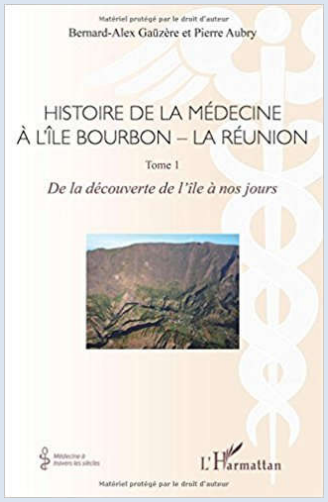

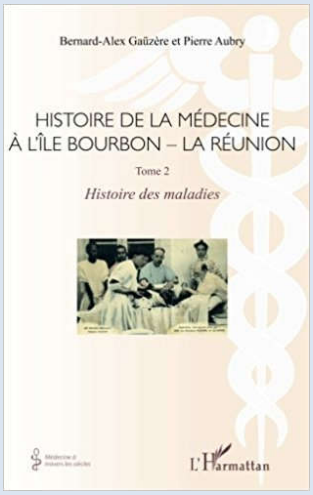

Après le tome 1 qui traitait « de la découverte à nos jours », ce deuxième tome aborde « l'histoire des maladies » dans un tour d'horizon particulièrement complet.

L'ÉCRIMOIRE.

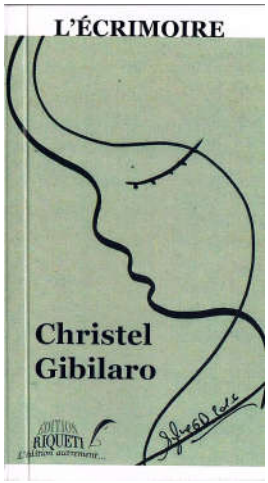

Christel Gibilaro(#268) fait ses débuts dans la littérature.
Son premier opus, publié à compte d'auteur, *L'écrimoire*, est une heureuse surprise. Ce petit recueil de nouvelles repose sur des scenarii originaux et l'écriture est parfaitement maîtrisée. Christel y fait montre d'une grande facilité de plume, avec des phrases courtes très bien ciselées.
En outre, Christel reverse tous ses bénéfices à une organisation caritative. Raison de plus pour ne pas hésiter à acheter ce livre : au plaisir de la lecture s'ajoutera le sentiment d'une bonne action.
Pour commander *L'écrimoire* :
Christel GIBILARO
57, vieux chemin de Laghet
06340 La Trinité
10 euros l'exemplaire, mais on peut donner plus !

Le blessé par attentat terroriste

sous la coordination de Pierre PASQUIER, Stéphane MERAT, Marie-Dominique COLAS
préface du Pr Pierre CARLI, aux éditions Arnette, 2017, 300 pages.

Note de lecture - 25 octobre 2017

Marc Lemaire
lemaire_m2@yahoo.fr

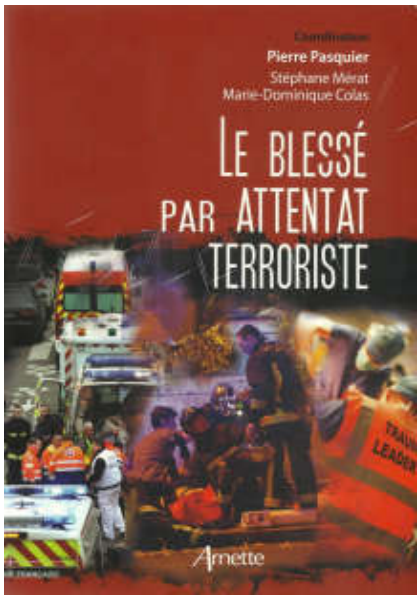

Depuis qu'ils sont confrontés à une nouvelle vague d'attentats terroriste, les services de secours et de soins, civils et militaires, pré-hospitaliers et hospitaliers, ne cessent d'analyser ce qui se passe en France et dans les autres pays touchés par le terrorisme, de faire évoluer leur organisation, d'enrichir leurs protocoles d'intervention, de former leurs personnels et de multiplier les exercices de simulation… C'est ainsi que, le matin même de l'attaque multi-sites du 13 novembre 2015, les services de secours parisiens s'étaient entraînés sur un scénario similaire à celui qu'ils eurent à traiter dans la soirée.

Il leur restait à partager dans un livre à la fois synthétique et pratique, le fruit de leur expérience et de leur travail. Avec *Le blessé par attentat terroriste,* 120 acteurs de la chaîne des secours et des soins se sont associés pour nous livrer un ouvrage riche en enseignements et en conduites pratiques. Découpé en trois grandes parties, cet ouvrage reconstitue indirectement, de chapitre en chapitre, le parcours de la victime long de la chaîne des secours et des soins, du lieu de l'attentat à sa prise en charge médico-chirurgicale et/ou médico-psychologiques dans les services hospitaliers spécialisés.

Il commence, dans sa première partie, par décrire la menace, en insistant sur la capacité d'imagination des terroristes– qui feront toujours en sorte de frapper les esprits avec cruauté –, en revenant sur les caractéristiques des blessures habituellement rencontrées ou à craindre pour l'avenir, et en rappelant avec raison que les services et établissements de secours et de soins sont des cibles potentiels. Il poursuit en décrivant l'organisation des secours pré-hospitaliers – qui doivent prendre en compte un danger évolutif et imprévisible –, en résumant les principes du tri ainsi que les protocoles de premiers secours et premiers soins à adopter face à un afflux massif ou saturant de victimes par armes de guerre ou explosions. Le *damage control*, qui consiste à prioriser le sauvetage des fonctions vitales par des moyens aussi efficaces que rapides à mettre en œuvre est, par exemple, l'une des doctrines de secours et de soins développées dans cet ouvrage.

Dans la seconde partie, qui traite de la prise en charge hospitalière des victimes, après avoir présenté l'organisation de l'accueil des blessés et les principes du triage, les auteurs abordent leurs sujets par région anatomique ou par appareil, en suivant encore les règles du *damage control*. Dans cette seconde partie sont aussi abordés, toujours dans un contexte d'attentat terroriste, le bon usage de la radiologie et de la biologie, les plaies par brûlures ou par agents NRBC, ainsi que le cas particulier des enfants.

La dernière et troisième partie consacre trois chapitres à la prise en charge médico-psychologiques des victimes dans les suites immédiates d'un attentat ainsi qu'à distance de celui-ci, sans oublier de traiter le cas particulier des enfants et de la cellule familiale, particulièrement ébranlés par ce type d'événement.

Principalement destiné à un public médical et paramédical, l'ouvrage est également intéressant et accessible, en bonne partie, aux secouristes. Loin de se limiter à des protocoles médicaux, il propose en effet une approche globale du sujet et présente en outre, à chaque chapitre, des fiches de synthèse et des fiches pratiques.

En somme, *Le blessé par attentat terroriste* est vivement recommandé à tous les acteurs de la chaîne des secours et des soins.

À bientôt, et n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (25 euros) !

Par chèque postal :

« Ceux du Pharo », M. Francis LOUIS,
Résidence Plein-Sud 1/B3, 13380 PLAN DE CUQUES

Par virement bancaire (nous informer par e-mail):

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP
Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)
Code Banque : 30004
Code Guichet : 01287
Numéro de compte : 00010045057
Clé RIB : 65
IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765
BIC : BNPAFRPPMAR

L'équipe de « Ceux du Pharo »

OŪ TROUVER CEUX DU PHARO ?

INTERNET : http://www.ceuxdupharo.fr

FACEBOOK : facebook.com/groups/ceuxdupharo

TWEETER : https://twitter.com/hashtag/ceuxdupharo

LIBRAIRIE DE « CEUX DU PHARO »
BON DE COMMANDE

CDP01-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome III (plus que 6 exemplaires). 25 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

CDP02-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome IV. 30 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

CDP03-PARCOURS AFRICAIN. En pays Sara, Tchad 1958-1961. 40 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

COMMANDE :

Désignation	Référence	Qté	Prix unitaire	Montant total
TOTAL (euros)				

NOM :

☐ **M.** ☐ **Mme** ……

ADRESSE DE LIVRAISON :

……

……

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

Ce bon de commande, avec le chèque, est à faire parvenir à

« Ceux du Pharo »
M. Jacques Francis LOUIS
Résidence Plein-Sud 1
Bâtiment B3
13380 PLAN DE CUQUES